
L'Ecole Boulle. Ecole professionnelle des arts et des industries du mobilier.

Numéro d'inventaire : 1979.26493

Auteur(s) : Guy Tomel

Type de document : article

Éditeur : Monde moderne

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1896 (restituée)

Description : 5 feuilles agrafées.

Mesures : hauteur : 245 mm ; largeur : 174 mm

Mots-clés : Monographies / Enseignement technique (secondaire)

Filière : Enseignement technique et professionnel

Niveau : Post-élémentaire

Nom de la commune : Paris

Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

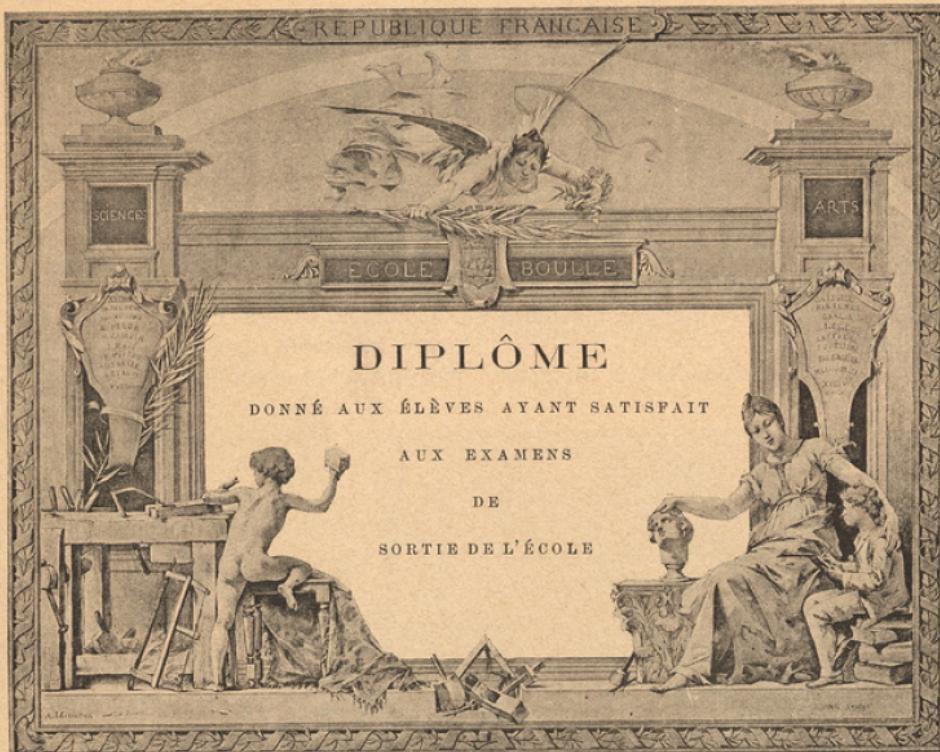
Nombre de pages : 10

Commentaire pagination : Article de la p. 763 à 772.

ill.

Sommaire : 2 p.

Lieux : Paris, Paris



L'ÉCOLE BOULLE

ÉCOLE PROFESSIONNELLE DES ARTS ET DES INDUSTRIES DU MOBILIER

L'École Boulle a été fondée en 1886 par la ville de Paris. Elle fait partie de cet ensemble d'institutions créées à grands frais, depuis vingt-cinq ans, par le Conseil municipal, dans le but de compléter l'œuvre de ses écoles d'instruction générale, et de mettre à la portée de ses écoliers les enseignements théoriques et pratiques capables de faire éclore les vocations, ainsi que de préparer aux diverses industries parisiennes un état-major d'ouvriers de choix.

En d'autres termes, l'École Boulle a la mission de créer des apprentis intelligents pour l'industrie du meuble, comme l'école Diderot en forme pour

l'industrie du bois et du fer, l'école Estienne pour les industries du livre, comme les écoles professionnelles et médiagères Fondary, Bossuet, Bouret, Ganneron, de Poitou et de la Tombe-Issoire pour les travaux de main-d'œuvre féminine.

Si un effort aussi considérable a été tenté simultanément pour tant de corps de métiers divers, c'est que notre suprématie industrielle périclitait. De tous côtés les patrons se plaignaient de ne plus pouvoir recruter de bons ouvriers, et les ouvriers répondaient : « Comment voulez-vous que nous soyons aussi habiles que nos devanciers ? Tant que nous

bonne œuvre
me devra
1896

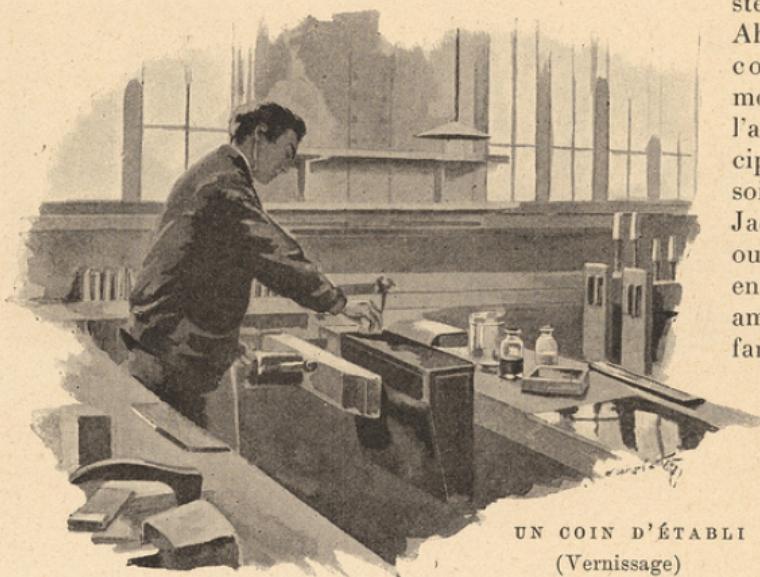


Exportar los artículos del museo

Subtítulo del PDF

étions apprentis, on nous occupait à balayer l'atelier ou à faire des courses; dès que nous avons manié l'outil, on nous a employés à exécuter indéfiniment et le plus vite possible le même barreau de chaise ou le même boulon de chaudière. Souvent même nous n'avons qu'à diriger la machine qui produit mécaniquement telle ou telle pièce. Dans ces conditions nous ne pouvons être que des machines nous-mêmes! »

Ces doléances répondent à un grief



UN COIN D'ÉTABLI
(Vernissage)

absolument justifié. La suppression de l'apprentissage d'une part, la spécialisation à outrance de l'ouvrier d'autre part, spécialisation qui a pour but de diminuer les frais de main-d'œuvre en faisant rendre à celle-ci toute la quantité de travail possible, sont les deux grands périls de l'industrie française.

Il est évident que l'étranger n'a plus aucune peine à imiter et à reproduire, par la contrefaçon, des modèles toujours identiques à eux-mêmes et fabriqués à la grosse. Et comme, chez la plupart des nations voisines, la vie étant moins chère, le travailleur peut se contenter de salaires moindres, il n'y a pas de doute qu'en fin de compte nos rivaux ne finissent par nous battre sur le mar-

ché international. Nous ne pouvons nous tirer d'affaire qu'en inventant sans cesse, en créant des articles trop bien exécutés pour qu'ils puissent être fabriqués ailleurs. Cela suppose des ouvriers d'élite, et par conséquent des apprentis dressés à autre chose qu'au port des paquets et au nettoyage des lampes.

Comment se fait-il donc que les premiers intéressés dans la question, les patrons, aient cessé peu à peu de former des apprentis, aient stérilisé leur pépinière? Ah voilà! c'est une conséquence de nos mœurs sociales, c'est l'application du principe : « Chacun pour soi, Dieu pour tous! » Jadis on était tailleur ou charpentier de père en fils, et la plus grande ambition d'un chef de famille consistait à léguer à son ainé sa maison plus forte et plus prospère qu'on ne l'avait reçue soi-même en héritage. Aujourd'hui, un

industriel entend réaliser une fortune en vingt ans et, s'il est maçon, faire de son fils au moins un architecte. En ce cas, pourquoi se préoccuper de l'avenir, de cette chose impersonnelle qui s'appelle *la profession*? pourquoi s'imposer des sacrifices qui profiteront à des inconnus, à des indifférents?

Or former des apprentis constitue un sacrifice. Un apprentissage complet dure quatre années en moyenne. Pendant ce temps l'enfant gâchera des matériaux, estropiera des outils, coûtera des heures à l'ouvrier qui le dirigera. Qui indemniserá le patron de toutes ces pertes? Le papa de l'adolescent? — Mais celui-ci appartient, selon toute probabilité, à une famille pauvre, sans quoi il ferait

L'ÉCOLE BOULLE

765

de son fils un avocat. A supposer que cette famille s'impose de renoncer pendant quatre ans aux petits salaires que peut gagner le bambin, qu'elle le nourrisse et l'entretienne, qu'elle trouve même quinze ou vingt francs par mois pour indemniser le patron, croyez-vous que ce dernier puisse être alléché par le

que ceux que lui imposent les lois sur la réglementation du travail; il les payera cinq ou six francs par semaine, plus dix centimes pour l'achat de la saucisse plate du premier déjeuner, mais ne leur apprendra rien. Ainsi tout le monde sera content : le patron dégagé de toute responsabilité, l'apprenti heureux de vagabonder par les rues, et le père de famille fier de dire : « Vous savez, mon



ATELIER D'ÉBÉNISTERIE

payement d'une pension aussi infime? Evidemment sa seule rémunération réelle serait de pouvoir compter plus tard sur la virtuosité du jeune ouvrier. Mais comme celui-ci a toute latitude de le planter là, une fois l'apprentissage terminé, et d'aller se faire embaucher chez un concurrent qui lui offrira cinq centimes de plus par heure, on préfère ne pas courir un aléa aussi dangereux. L'industriel prendra donc, en guise d'apprentis, de petits domestiques, envers lesquels il n'aura d'autres devoirs

fils n'a que quatorze ans... et déjà *il gagne!* »

C'est par l'application de ce *modus vivendi* qu'on en est arrivé à ne plus pouvoir trouver à Paris un ouvrier capable de construire un meuble à lui tout seul.

Il a fallu cent ans pour qu'on s'aperçût qu'en abolissant les maîtrises et les jurandes, la Révolution avait supprimé d'un coup le bon et le mauvais des corps de métier, et que, n'ayant rien mis à la place de ce qu'elle anéantissait, son